



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Argentine

Question écrite n° 65271

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en Argentine. En effet, l'adoption par le Sénat argentin, le 30 juillet dernier, d'un nouveau plan d'ajustement a été accueillie avec scepticisme par les marchés financiers et a entraîné un vaste mouvement de protestation sociale. Ce nouveau programme, qui prévoit 1,5 milliard de dollars d'économies budgétaires d'ici à la fin de l'année, est pourtant jugé crucial par le Gouvernement argentin afin de restaurer la confiance et dissiper les doutes quant à la capacité de l'Argentine de rembourser une dette extérieure de 170 milliards de dollars. Si ces mesures semblent salutaires, les résultats attendus n'en restent pas moins flous. Or la stabilité sociale et économique est impérative afin que le Gouvernement argentin puisse remettre sur les rails de la prospérité cet Etat important pour la stabilité démocratique en Amérique du Sud. Par ailleurs, il ne pourra réussir dans sa difficile tâche que s'il peut compter sur l'appui de la communauté internationale, et notamment sur celui de l'Union européenne. C'est pour cela qu'elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelle politique la France entend promouvoir auprès de ses partenaires européens afin que le Gouvernement argentin soit pleinement soutenu dans ses efforts actuels de redressement économique.

Texte de la réponse

Après avoir connu une période de croissance spectaculaire, l'Argentine fait face, depuis le milieu des années 90, à la défiance récurrente des marchés financiers. Dans ces conditions, l'Argentine a recouru aux institutions financières internationales pour obtenir, en décembre 2000, « un blindage financier » d'un montant de 39,7 milliards de dollars qui devait couvrir ses besoins de financement en 2001. Le répit a été de courte durée malgré l'arrivée en mars 2001 de M. Domingo Cavallo, artisan du « miracle économique argentin » du début des années 90, à la tête du ministère de l'économie. Les mesures hétérodoxes qu'il a annoncées ont été mal accueillies par les marchés financiers qui craignaient qu'elles soient le préalable à une dévaluation du peso. La nouvelle crise de confiance ouverte en juillet 2001 a fait culminer les taux d'intérêt à des niveaux jamais atteints et enclenché un processus de retrait des dépôts bancaires et de baisse des réserves internationales qui menaçait directement la stabilité financière du pays et, par ricochet, celle du pays du Mercosur (Brésil notamment), du Chili et de l'ensemble des pays émergents. Le Gouvernement argentin a répondu à cette nouvelle crise en deux temps. Il a tout d'abord fait approuver en juillet par le Parlement une loi dite du « déficit zéro » qui prévoit que l'Etat alignera ses dépenses, au mois le mois, sur les recettes fiscales encaissées le mois précédent. L'ajustement drastique que ce principe implique s'est traduit par une réduction de 13 % des salaires des agents publics et des pensions. Dans un second temps, le Gouvernement a fait appel à la communauté internationale pour obtenir un prêt du FMI destiné à renforcer ses réserves internationales. Le revirement de la position américaine a permis au FMI d'annoncer le 21 août son accord sur le principe d'un nouveau prêt de 8 milliards de dollars qui a été formalisé le 7 septembre. La France est très présente dans l'économie argentine, à travers ses entreprises, et soutient le Gouvernement argentin dans sa politique de redressement économique. Les mesures adoptées par le Gouvernement sont difficiles mais courageuses. Aussi, la France a-t-elle participé, tout au long de la crise du mois d'août, avec ses partenaires de l'Union européenne, à la recherche de solutions

à la crise que traverse l'Argentine. Elle a soutenu, au Fonds monétaire international, le nouveau concours financier à l'Argentine qui s'appuie sur des engagements du Gouvernement argentin à appliquer le « déficit zéro » et à réviser les relations financières de l'Etat avec les provinces. La France considère également que le redressement économique de l'Argentine passe par un renforcement du Mercosur avec lequel l'Union européenne a engagé des négociations depuis le début de l'année 2000 en vue d'aboutir à un accord d'association à caractère politique et économique.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65271

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 août 2001, page 4746

Réponse publiée le : 15 octobre 2001, page 5919